

LE GUIDE ÉCLAIRAGE

MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX ENTRETENIR



CRÉATIVE TECHNOLOGIE

CITROËN

POURQUOI VOTRE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE S'USE ?

- Le ternissement des glaces.
- Les impacts sur les projecteurs.
- Les infiltrations d'eau et de poussières dans les projecteurs.



LE RÉFLEXE ENTRETIEN

Faites remplacer vos lampes de phares tous les 50 000 km ou tous les 2 ans et toujours par paire*.

ÉCLAIRAGE DÉFECTUEUX, CE QUE VOUS RISQUEZ

- Mauvaise visibilité de la route dans l'obscurité et par temps de pluie ou de brouillard.
- Accélération de la fatigue visuelle du conducteur.
- Mauvaise perception par les autres conducteurs de votre véhicule et de son comportement.
- Gêne des autres véhicules par éblouissement.

CITROËN VOUS CONSEILLE

Si votre véhicule est chargé, pensez à modifier le réglage du correcteur.

Ayez toujours dans votre véhicule un chiffon pour nettoyer vos phares (ne pas utiliser d'abrasif ou de solvant), sales ils peuvent perdre 30% de leur luminosité !

Lors de déplacements vers un pays à sens de circulation différent (circulation à gauche/circulation à droite), pensez à faire régler vos projecteurs.

Assurez-vous du bon fonctionnement de vos lave-projecteurs, si votre véhicule en est équipé.

*Sauf véhicules équipés de projecteurs au xénon.

COMMENT DÉTECTER UN ÉCLAIRAGE DÉFECTUEUX ?

- **Présence d'impacts, de fissures ou de rayures**

Risque de condensation (infiltration d'eau) d'où perte de luminosité.

Risque d'éblouissement.

Perte de visibilité.



- **Miroir terni ou oxydé**

Perte de luminosité importante.

Perte de visibilité.



- **Fixations défectueuses**

Risque d'éblouissement.

Perte de luminosité.

Fatigue visuelle, risque de chute et de casse du projecteur.



- **Lampes défectueuses**

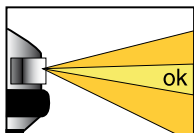
Éclatement de la lampe ou rupture du filament.



- **Mauvais réglage des phares**

Dérèglement de 1° vers le haut : éblouissement multiplié par 20.

Dérèglement de 1° vers le bas : perte de visibilité de 30 m.



LE RÉFLEXE ENTRETIEN

Pour votre sécurité, faites régler vos phares une fois par an.

ANTICIPEZ LE CONTRÔLE TECHNIQUE

Particulièrement sévère sur les éléments de sécurité, 22 points de vérification du Contrôle Technique relèvent de l'éclairage/signalisation.

N'hésitez pas à faire contrôler votre système d'éclairage par un spécialiste CITROËN, c'est le meilleur moyen d'éviter les désagréments d'une contre-visite.

LA SÉCURITÉ DE VOS PIÈCES CITROËN

Les lampes CITROËN offrent des qualités optimales et répondent à un cahier des charges draconien. Parfaitement adaptées à votre CITROËN, elles allient haute qualité et résistance optimale.



CITROËN AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT

Constructeur responsable, CITROËN s'implique activement dans le traitement des produits polluants.

De la conception des véhicules jusqu'au retraitement des pièces usagées, CITROËN s'engage, avec son réseau, dans une action vigilante à chaque étape du cycle de vie du véhicule.

> Un engagement fort dans le développement durable.

ÉLÉMENT DE VISIBILITÉ ET DE SIGNALISATION, UN BON ÉCLAIRAGE DE VOTRE VÉHICULE EST ESSENTIEL À VOTRE SÉCURITÉ. POUR VOIR ET ÊTRE VU !

L'éclairage comprend : les feux de position, de croisement, de route, de brouillard (avant et arrière), de recul, de freinage (les 3 feux stop), de longue portée, de détresse et d'encombrement (pour certains véhicules). Il couvre aussi vos indicateurs de direction et l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

Les besoins de lumière augmentent considérablement avec l'âge : par rapport à ceux d'un enfant de 10 ans, ils sont multipliés par 1,5 à 20 ans, par 2 à 30 ans et même par 11 à 60 ans ! La nuit, les risques d'accident sont 3 fois plus nombreux que le jour et leur gravité est doublée.

> Un éclairage défectueux peut avoir des conséquences graves : 25 % des accidents sont causés par une vision défectueuse.

LE RÉFLEXE ENTRETIEN

Contrôlez ou faites contrôler régulièrement le fonctionnement de tous les éléments d'éclairage.

Conservez un coffret complet d'ampoules de rechange à bord du véhicule. C'est une recommandation du code de la route.

À SAVOIR

Tous les conseils contenus dans ce guide sont exclusivement valables pour un éclairage classique par lampes halogènes.

En revanche, toute intervention sur un éclairage au Xénon, compte tenu de la fragilité et de la dangerosité des lampes à décharge, doit être effectuée par un professionnel.

Aucune action sur ce type d'éclairage ne doit être entreprise par l'utilisateur. La durée de vie d'une lampe à décharge est identique à celle du véhicule.